

**#CCI47**  
ENTREPRISES

COVID-19  
**Note d'information sur  
l'activité de la CCI47**

**Depuis trois semaines, les services de la CCI47 sont mobilisés pour accompagner les entreprises lot-et-garonnaises pendant toute la durée de la crise économique et financière du COVID-19.**

La CCI47 a mis en place, dès lundi 16 mars, une cellule de crise à destination des chefs d'entreprise :  
**un numéro d'appel unique : le 05 53 77 10 11 et une adresse mail dédiée : [eco-coronavirus@cci47.fr](mailto:eco-coronavirus@cci47.fr)**

### **Activité de la cellule de crise :**

- L'accueil physique de la CCI étant fermé au public, toutes leurs demandes sont traitées par téléphone, mail, ou en présentiel sur rendez-vous pour certaines formalités.
- Plus de 780 chefs d'entreprises ont sollicité les services de la CCI en trois semaines afin d'obtenir des explications sur les mesures prises dans le cadre de cette crise. Notre mission est bien évidemment d'informer et d'apporter notre expertise sur les demandes d'aides financières et sociales possibles, la TVA, le chômage partiel, le fonds de solidarité, les créances impayées, les relations avec les banques, le questionnement sur le double message « confinement » et « poursuite de l'activité », le manque de masques, de protections diverses ou de produits hydro-alcooliques.... La CCI47 s'est également appuyée sur les réseaux des groupements d'entreprises. Ce dispositif, bien que maintenu par la CCI, n'est plus aussi nécessaire.

### **Différents canaux pour informer au mieux les chefs d'entreprise :**

La CCI47 a largement communiqué, depuis trois semaines, sur tous les vecteurs d'information dont elle dispose pour toucher le maximum d'entreprises.

- Création de pages web dédiées mise à jour en continu d'informations et liens utiles, les services de formalités maintenus
- Presse et radios locales : interviewes, communiqués et spots d'information sur le dispositif mis en place par la CCI
- Réseaux sociaux : nombreux posts d'information sur le n° unique d'appel de la CCI47, relais des mesures gouvernementales et régionales, des organismes de crédit... et des initiatives locales de soutien ou d'entraide, diffusion en temps réel des mesures d'accompagnement de l'Etat, de la Région et des acteurs économiques
- E.mailings réguliers d'information à l'ensemble de nos ressortissants mais aussi ciblés par type d'entreprise ou secteur d'activité.

**Le nombre inédit de connexions sur les pages web, le taux d'ouverture des messages, les conversations téléphoniques expriment l'inquiétude très grande des entrepreneurs de notre département, mais aussi de nombreuses interrogations face aux fluctuations et aux effets d'annonce de certaines dispositions.**

Après cette première étape, la CCI47 a souhaité appréhender la situation de manière pro-active.

- Les services de la CCI ont **appelé personnellement plus de 230 chefs** d'entreprise afin de vérifier qu'ils disposaient des informations nécessaires en termes d'aides financières et sociales, ou de chômage partiel, mais également de mieux comprendre leurs besoins dans la recherche du maintien d'activité ainsi que d'entrevoir les pistes d'une reprise réussie quand le confinement sera terminé.
- La CCI47 a réalisé, en partenariat avec l'ensemble des CCI de Nouvelle-Aquitaine, une première **enquête flash**, du 19 au 24 mars, sur le coût économique de la crise. 1 100 chefs d'entreprise lot-et-garonnais ont répondu à ce questionnaire (15 000 au niveau de la Nouvelle-Aquitaine).

*Retrouvez notre vidéo sur [youtu.be/zct4w-tKqRU](https://youtu.be/zct4w-tKqRU)*

Une **deuxième enquête** sera lancée, du 9 au 16 avril, et l'analyse des résultats nous permettra de mieux appréhender la situation réelle. Aux questions actuelles sur l'impact économique, seront ajoutées des questions liées à la mobilisation

- des dispositifs de chômage partiel,
  - des relations bancaires
  - des dispositifs de report et décalage de cotisations.
- **La CCI47 participe aux cellules de crise** organisées par la Préfecture, aux concertations avec les acteurs économiques, les interprofessions et les branches professionnelles, au niveau départemental mais également régional.

Plusieurs évidences se dessinent déjà :

- le commerce non alimentaire et le secteur de l'hôtellerie/restauration/loisir seront particulièrement impactés par cette crise et leur capacité à traverser la crise est très inquiétante
- certaines aides seront éventuellement cumulables pour certains, alors que d'autres pourraient en être totalement exclues. Il nous appartiendra d'être vigilants et d'alerter.
- autre évidence, il sera indispensable de trouver des fonds complémentaires de solidarité, dispositifs de proximité nécessaires à la survie de notre tissu économique.

